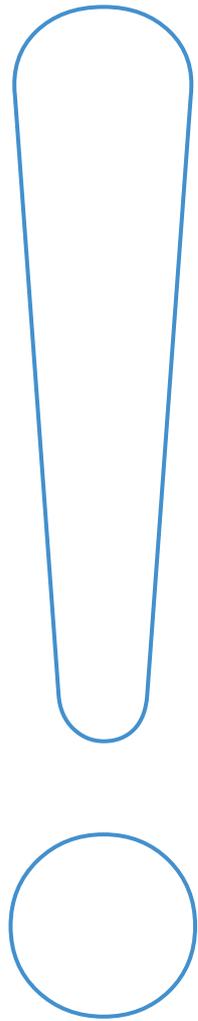




Plan gouvernemental de gestion de crise **en cas d'intempéries et d'inondations**

VERSION PUBLIQUE 24/01/2025

*Approuvé et rendu exécutoire par le
Conseil de Gouvernement le 24.1.2025*



1. Sommaire

2.	Objectifs du plan gouvernemental de gestion de crise en cas d'intempéries et d'inondations	3
3.	Généralités	4
4.	Les organes de gestion de crise	4
4.1	La cellule d'évaluation des risques intempéries-inondations (CERI)	4
4.1.1	Les acteurs chargés de l'analyse météorologique et hydrologique au sein de la cellule d'évaluation	4
4.1.2	Les missions et la composition de la cellule d'évaluation	5
4.1.3	Les niveaux d'alerte communs et uniques	6
4.2	La Cellule de crise (CC)	7
4.3	Le Poste de commandement opérationnel commun (PCO-C)	7
4.4	Le(s) Poste(s) de commandement avancé(s) (PCA)	8
4.5	La Cellule communication et information (CCI)	8
5.	Glossaire	9
6.	Annexes	10
	Tableau de vigilance : conséquences possibles et conseils de comportement au grand public	10

2. Objectifs du plan gouvernemental de gestion de crise en cas d'intempéries et d'inondations

Ce plan gouvernemental, préparé sous la direction du Haut-Commissariat à la protection nationale (HCPN), explique comment le gouvernement réagit face à une crise actuelle ou possible liée à un ou plusieurs des phénomènes météorologiques ou hydrologiques suivants :

 VENT	 PLUIE	 NEIGE OU VERGLAS	 ORAGES
 CRUES SUBITES	 CHALEUR	 FROID	 INONDATIONS

Les objectifs du plan sont les suivants :

- › Identifier les structures responsables de la gestion de crise ;
- › Préciser comment les autorités vont prévenir la population et transmettre les alertes ;
- › Définir les mesures d'urgence à prendre, les actions à mener, ainsi que les acteurs et responsables concernés.

3. Généralités

Le plan gouvernemental s'applique lorsqu'un phénomène météorologique ou hydrologique risque de devenir une crise nationale.

Cela peut se produire s'il provoque de graves perturbations menaçant les intérêts vitaux ou les besoins essentiels d'une partie ou de l'ensemble du pays et de sa population.

Ce type de situation nécessite des décisions rapides et une coordination étroite entre le Gouvernement, les ministères, les services publics et, si besoin, les partenaires internationaux.

Le plan fournit aux responsables les outils nécessaires pour réagir de manière flexible et efficace, afin de protéger les citoyens, les secteurs concernés, ainsi que les intérêts vitaux et économiques du pays.

La gestion des phénomènes météorologiques et hydrologiques fait partie intégrante de ce dispositif.

4. Les organes de gestion de crise

4.1. La Cellule d'évaluation des risques intempéries-inondations (CERI)

4.1.1. Les acteurs chargés de l'analyse météorologique et hydrologique au sein de la cellule d'évaluation

a) ***Administration de la navigation aérienne -
département météorologique (MeteoLux)***

MeteoLux gère l'activation des différents niveaux de vigilance en fonction de l'évolution des phénomènes météorologiques. A cette fin, MeteoLux utilise des modèles de prévisions météorologiques, des observations météorologiques de la station de mesure du Findel et d'autres stations au Luxembourg, ainsi que les produits d'observations et de prévisions météorologiques reçues d'organisations et de partenaires internationaux. La collaboration et la communication avec les services météorologiques des pays voisins sont permanentes.

MeteoLux est l'autorité compétente pour émettre les alertes concernant les phénomènes météorologiques vent, pluie, neige ou précipitations verglaçantes, orages, chaleur et froid.

Indépendamment de l'activation de la cellule de crise, MeteoLux évalue les possibles risques et dangers en relation avec la situation météorologique prévue et informe le CGDIS ainsi que la permanence du HCPN.

Lorsqu'une cellule de crise est activée, MeteoLux continue d'évaluer la situation et d'en informer régulièrement la CC.

b) Administration de la gestion de l'eau - service de prévision des crues (SPC)

Le SPC gère l'activation des différentes phases de gestion en fonction de l'évolution des niveaux d'eaux sur les différentes stations limnométriques et selon la situation météorologique. A cette fin, le SPC utilise un modèle de prévision des crues qui se base sur les données du réseau de mesure hydrométéorologique, ainsi que sur les prévisions météorologiques. La collaboration et la communication avec les services de prévisions des crues des pays voisins est permanente.

Indépendamment de l'activation de la cellule de crise, le SPC évalue les possibles risques et dangers en relation avec la situation hydrologique prévue et informe le CGDIS ainsi que la permanence du HCPN.

Lorsqu'une cellule de crise est activée, le SPC continue l'évaluer la situation et d'en informer régulièrement la CC.

En cas de besoin, d'autres acteurs pourront être consultés, dont le groupe technique responsable de la gestion du bassin de rétention de la Wark à Welscheid (BRWW), la Société Luxembourgeoise des Energies Renouvelables (SOLER), la Société Électrique de l'Our (SEO) ou le Service de la navigation (SN).

4.1.2. Les missions et la composition de la Cellule d'évaluation

La Cellule d'évaluation est convoquée par le HCPN dès l'annonce ou le déclenchement d'une vigilance de niveau ORANGE, ROUGE ou d'une alerte VIOLETTE.

Son rôle est :

- › de suivre l'évolution de la situation météorologique et hydrologique ;
- › d'analyser les impacts possibles des phénomènes sur l'environnement, la population et le territoire ;
- › d'anticiper, de coordonner et de préparer la communication de crise.

Un rapport synthétique, retraçant les actions et décisions prises, est établi par la permanence du HCPN.

La CERI est convoquée par la permanence du HCPN. Elle est composée d'agents de

l'AGE, du CGDIS, de MeteoLux et du HCPN, dont le coordinateur de la communication de crise.

En cas de besoin, la CERI peut être soutenue par un représentant de l'Administration des ponts et chaussées (PCH) ou tout autre expert compétent dans le domaine concerné par la situation encourue.

4.1.3. Les niveaux d'alerte communs et uniques

NIVEAU DE VIGILANCE JAUNE

Soyez attentifs (faible risque / danger potentiel)

Le niveau de vigilance jaune vise les situations suivantes :

- › Une phase de « vigilance jaune » indiquant un danger potentiel au niveau des risques météorologiques vent, pluie, neige ou précipitations verglaçantes, orages, chaleur et froid ;
ou
- › Une phase de « vigilance jaune » indiquant un danger potentiel au niveau du risque inondation, c'est à dire un risque éventuel de crue.

NIVEAU DE VIGILANCE ORANGE

Soyez prudents (risque moyen / danger)

Le niveau de vigilance orange vise les situations suivantes :

- › Une phase de « vigilance orange » indiquant un danger au niveau des risques météorologiques vent, pluie, neige ou précipitations verglaçantes, orages, chaleur et froid ;
ou
- › Une phase de « vigilance orange » indiquant un danger au niveau du risque inondation. Risque de crues mineures pouvant entraîner des inondations et dommages locaux. Attention particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.

NIVEAU DE VIGILANCE ROUGE

Vigilance absolue (risque élevé / danger important)

Le niveau de vigilance rouge vise les situations suivantes :

- › Une phase de « vigilance rouge » indiquant un danger important au niveau des risques météorologiques vent, pluie, neige ou précipitations verglaçantes, orages, chaleur et froid ;
ou
- › Une phase de « vigilance rouge » indiquant un danger important au niveau du risque inondation. Risque de crues majeures, provoquant des débordements susceptibles d’avoir un impact significatif sur les personnes et les biens ; y compris dans des zones rarement inondées.

DANGER IMMINENT (ALERTE VIOLETTE)

Danger imminent / Action immédiate

L’alerte violette vise un « danger imminent » requérant une action immédiate de la population. Ce niveau d’alerte pourrait être utilisé par MeteoLux dans le cas de survenance d’un phénomène météorologique d’intensité extrême avec impact imminent (p.ex. une tornade).

4.2. La Cellule de crise (CC)

Sur base des éléments qui lui sont rapportés par la CERI, le Premier ministre peut faire le constat qu’une situation de crise se présente.

La décision d’activer la Cellule de crise (CC), qui constitue l’un des dispositifs prévus pour gérer ce type de situation, relève de sa responsabilité ou de celle de son délégué. Les membres de la CC sont convoqués par le HCPN.

La CC est composée de représentants des ministères, administrations et services de l’État concernés en fonction de la nature et de l’envergure de la crise. Elle doit être présidée par un membre du Gouvernement.

Sous l’autorité du Gouvernement, la Cellule de crise initie, coordonne et veille à l’exécution de toutes les mesures destinées à faire face à la crise et à ses effets, respectivement à favoriser le retour à l’état normal.

4.3. Le Poste de commandement opérationnel commun (PCO-C)

Un Poste de commandement opérationnel commun (PCO-C) est composé de représentants des entités qui agissent sur le terrain, telles que le CGDIS, l’Armée,

la Police Grand-Ducale (PGD) et un représentant de l'Administration des Ponts et Chaussées, ainsi que de représentants des entités chargées de l'évaluation des projections météorologiques et hydrologiques. En fonction des administrations engagées sur le terrain, le PCO-C peut être élargi à d'autres représentants.

Le PCO-C est présidé par un agent du HCPN ou, alternativement, par un agent du CGDIS. Il a pour mission de garantir la coordination et le contrôle opérationnel des actions menées par les responsables tactiques sur le terrain, afin d'assurer l'atteinte des objectifs stratégiques fixés par la cellule de crise (CC). Le PCO-C organise la liaison entre les sites de l'événement et la CC, en analysant, avec l'aide des experts de la cellule d'évaluation (CERI), la situation météorologique et hydrologique, les impacts sur le terrain, ainsi que les besoins en moyens et ressources. Il veille à ce que les actions des différents services, administrations et opérateurs permettent d'atteindre les objectifs stratégiques définis et s'assure de la mise en œuvre efficace des décisions prises.

Les représentants au PCO-C transmettent les instructions nécessaires à leur département, administration ou service, et veillent à leur exécution en fonction des informations provenant du terrain et des retours d'experts.

4.4. Le(s) Poste(s) de commandement avancé(s) (PCA)

Le(s) Poste(s) de commandement avancé(s) (PCA) assure(nt) la liaison entre le(s) site(s) de l'événement et le PCO-C. Chaque PCA est dirigé par le commandant des opérations de secours (COS), désigné par le Directeur général du CGDIS.

Le PCA peut être activé indépendamment de la CC par celui qui assume la gestion opérationnelle de l'incident et dirige l'action des autres organismes concourant.

La mission du PCA est de diriger l'ensemble des opérations sur le terrain, de centraliser et d'exploiter les renseignements, de demander et de répartir les renforts nécessaires. Le PCA rend compte de l'exécution de sa mission au PCO-C.

La composition du PCA comprend au moins un représentant de tout service engagé opérationnellement sur le terrain. En fonction des plans d'intervention, des représentants des communes, services et entreprises concernés par l'événement peuvent compléter le PCA.

4.5. La Cellule communication et information (CCI)

En principe, la Cellule communication et information (CCI) est convoquée parallèlement à la Cellule de crise et est en charge la communication et l'information aux médias et à la population.

La CCI est dirigée par le coordinateur de la communication de crise du HCPN, voire son remplaçant. En ce qui concerne les entités y représentées, la composition de la CCI reflète, dans la mesure du possible, la composition de la CERI voire de la CC.

La CCI informe régulièrement le grand public sur l'incident et son évolution, ainsi que sur les mesures prises par les autorités nationales. Les informations sont diffusées par divers canaux de communication.

Les alertes en cours sont communiquées via le site internet www.lu-alert.lu, l'application mobile « LU-Alert », ainsi que, si nécessaire, par SMS géo-localisés et messages par diffusion cellulaire (Cell Broadcast).

L'évolution de la situation météorologique est mise à jour sur le site www.meteolux.lu et l'application mobile « MeteoLux ».

Les informations relatives aux crues sont disponibles sur le site www.inondations.lu et l'application mobile « Meine Pegel ». Des bulletins de crue peuvent également être publiés sous la rubrique « Alertes » sur le site www.inondations.lu. Les niveaux d'eau actuels pour l'ensemble du pays, ainsi que des prévisions jusqu'à 24h pour certaines stations, sont consultables en permanence.

5. Glossaire

CC	Cellule de crise
CCI	Cellule communication et information
CERI	Cellule d'évaluation des risques intempéries-inondations
CGDIS	Corps grand-ducal d'incendie et de secours
COS	Commandant des Opérations de Secours
HCPN	Haut-Commissariat à la protection nationale
PCA	Poste(s) de Commandement Avancé(s)
PCO-C	Poste de Commandement Opérationnel Commun
PGD	Police Grand-Ducale
SCC	Service de la communication de crise
SEO	Société Électrique de l'Our
SOLER	Société Luxembourgeoise des Energies Renouvelables
SPC	Service de Prévision des Crues

6. Annexes

Tableau de vigilance : conséquences possibles et conseils de comportement au grand public

RAPPEL : SCÉNARII ET NIVEAUX DE VIGILANCE

Scénario progressif

	Awareness level yellow / Be aware (low risk / potential danger)	Niveau de vigilance jaune / Soyez attentifs (faible risque / danger potentiel)	Wachsamkeitsstufe gelb / Seien Sie aufmerksam (geringes Risiko / potenzielle Gefahr)
	Awareness level orange / Be careful (medium risk / danger)	Niveau de vigilance orange / Soyez prudents (risque moyen / danger)	Wachsamkeitsstufe orange / Seien Sie vorsichtig (mittleres Risiko / Gefahr)
	Awareness level red / Utmost vigilance (high risk / significant danger)	Niveau de vigilance rouge / Vigilance absolue (risque élevé / danger important)	Wachsamkeitsstufe rot / Äußerste Vorsicht (hohes Risiko / große Gefahr)

Scénario imminent

	Imminent danger / Immediate action	Danger imminent / Action immédiate	Akute Gefahr / Sofortiges Handeln
---	------------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------



VIGILANCE ORANGE : AVIS DE VENT (90-110km/h)

Conséquences possibles

- › Rupture de branches d'arbre ;
- › Quelques arbres tombés ;
- › Toitures et cheminées endommagées ;
- › Véhicules légèrement déportés sur les routes ;
- › Circulation routière localement perturbée, surtout en zone forestière.

Conseils de comportement

- › Limitez les déplacements ;
- › Limitez votre vitesse sur la route, surtout si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent ;
- › Ne vous promenez pas en forêt ;
- › En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers ;
- › Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés (par exemple : mobilier de jardin, parasols, ...)
- › N'intervenez pas sur les toitures ;
- › Vigilance accrue.



VIGILANCE ROUGE : AVIS DE VENT (> 110km/h)

Conséquences possibles

- › Nombreux et importants dégâts sur les habitations, les parcs et plantations ;
- › Massifs forestiers fortement touchés (dégâts importants aux arbres / arbres déracinés) ;
- › Circulation routière très difficile sur l'ensemble du réseau, véhicules déportés sur les routes ;
- › Transports aériens et ferroviaires sérieusement affectés ;
- › Risque de dégâts sur le réseau électrique.

Conseils de comportement

- › Si possible, restez à l'intérieur ;
- › Evitez les activités extérieures ;
- › En cas d'obligation de déplacement, limitez-vous au strict déplacement indispensable et évitez les forêts ;
- › Signalez votre départ et votre destination à vos proches ;
- › Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés (par exemple : mobilier de jardin, parasols, ...)
- › N'intervenez en aucun cas sur les toitures ;
- › Signalez uniquement les objets encombrants (arbres, branches, débris de toitures) se trouvant sur la voie publique au 112.



VIGILANCE ORANGE : AVIS DE PLUIE

(31-45 l/m² /6h ou 41-60 l/m² /12h ou 51-80 l/m² /24h) :

Conséquences possibles

- › Fortes précipitations pouvant entraîner/engendrer des inondations susceptibles d'affecter la vie économique de quelques secteurs d'activité ;
- › Inondations à courant rapide, ainsi qu'écoulement de pente, possibles dans les zones identifiées sur les cartes de danger lors de fortes pluies ;
- › Localement, débordements de ruisseaux et fossés ;
- › Risque de débordement des réseaux d'assainissement ;
- › Conditions de circulation difficiles.

Conseils de comportement

- › Suivez continuellement les prévisions météorologiques sur le site internet www.meteolux.lu ;
- › Consultez les cartes de danger de fortes pluies sur map.geoportail.lu afin de voir si votre localisation peut être concernée ;
- › Chargez votre téléphone portable et le cas échéant votre « power bank », afin de pouvoir recharger votre téléphone portable sans électricité en cas d'urgence ;
- › Evitez les berges des cours d'eau et ne vous engagez en aucun cas sur une voie submergée (attention au risque d'aquaplaning).

En zone de danger

- › Partant de la pièce la plus basse vers le haut : mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux ;
- › Fermez les fenêtres, stores et volets des étages susceptibles d'être submergés et protégez la maison de l'extérieur à l'aide de sacs de sable, de planches ou des protections mobiles ;
- › Veillez à ce que les grilles d'évacuation des eaux de pluie soient bien dégagées ; le cas échéant, contrôlez le bon fonctionnement de votre clapet anti-retour ;
- › Sortez prioritairement les objets nocifs à l'environnement des lieux susceptibles d'être submergés ;
- › Dans les pièces les plus susceptibles d'être inondées, les appareils électriques, y compris le chauffage, doivent être débranchés ;
- › Renseignez-vous sur les difficultés routières avant vos déplacements ;
- › Respectez les déviations et routes barrées mises en place.



VIGILANCE ROUGE : AVIS DE PLUIE

(> 45 l/m² /6h ou > 60 l/m² /12h ou > 80 l/m² /24h)

Conséquences possibles

- › Très fortes précipitations pouvant entraîner/engendrer des inondations susceptibles d'affecter la vie économique et les activités humaines pendant plusieurs jours ;
- › Importantes inondations, ainsi qu'écoulements de pente, à courant très rapide, même dans des zones rarement inondées ;
- › Localement montée rapide des niveaux d'eau dans des ruisseaux habituellement calmes ;
- › Conditions de circulation très difficiles ;
- › Risque de débordement des réseaux d'assainissement ;
- › Risque de dégâts sur le réseau électrique.

Conseils de comportement

- › Assurez-vous que vous avez mis en œuvre les recommandations du niveau d'alerte orange ;
- › Si possible, restez à l'intérieur et suivez continuellement les prévisions météorologiques sur le site internet www.meteolux.lu ;
- › Evitez tout déplacement dans les régions concernées ;
- › En cas d'obligation de déplacement, soyez très prudent et signalez votre départ et votre destination à vos proches ;
- › Respectez les déviations et routes barrées mises en place ;
- › Evitez les berges des cours d'eau et ne vous engagez en aucun cas sur une voie submergée (attention au risque d'aquaplaning) ;
- › En cas de coupure de courant, utilisez des appareils alimentés par batterie, tels que votre téléphone portable, une radio à piles ou la radio de la voiture.

En zone de danger

- › Dans les zones inondables, et même dans les zones rarement touchées par les inondations, prenez aussi tôt que possible toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux ;
- › Tenez-vous à distance d'ouvertures non-protégées ;
- › Evacuez les pièces susceptibles d'être submergées (caves, garages- attention au risque de chocs électriques) ;
- › En cas de submergement, basculez le disjoncteur pour toute la maison ;
- › Prévoyez une lampe de poche et une réserve d'eau potable ;
- › Restez calme et serein ; le sauvetage de vies humaines passe avant la préservation de biens matériels ;
- › Facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et soyez attentifs à leurs conseils afin de ne pas mettre en péril votre vie, ni celle des sauveteurs.



VIGILANCE ORANGE : AVIS DE NEIGE OU AVIS DE VERGLAS
(11-25 cm /12h ou précipitations verglaçantes sur l'ensemble du territoire)

Conséquences possibles	Conseils de comportement
<ul style="list-style-type: none"> › Chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région ; › Conditions de circulation très difficiles sur l'ensemble du réseau, surtout en secteur forestier (chutes d'arbres possibles) ; › Risque d'accidents routiers accrus. 	<ul style="list-style-type: none"> › Soyez très prudents lors de vos déplacements ; › Privilégiez les transports en commun ; › Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place ; › Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, surtout en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation ; › Protégez-vous des chutes ; › Dégagez la neige et salez les trottoirs devant votre domicile et évitez d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.



VIGILANCE ROUGE : AVIS DE NEIGE OU AVIS DE VERGLAS
(> 25 cm /12h ou précipitations verglaçantes sur l'ensemble du territoire en fonction des dégâts attendus)

Conséquences possibles	Conseils de comportement
<ul style="list-style-type: none"> › Très importantes chutes de neige ou du verglas pouvant gravement affecter la vie économique et les activités humaines ; › Routes rapidement impraticables sur l'ensemble du réseau ; › Risque de très importantes perturbations pour les transports aériens et ferroviaires ; › Risque de dégâts sur le réseau électrique. 	<ul style="list-style-type: none"> › Si possible, restez à l'intérieur ; › N'entreprenez que des déplacements absolument indispensables ; › Ecoutez vos stations de radio locales si vous avez besoin de vous déplacer ; › Signalez votre départ et votre lieu de destination à vos proches ; › Prévoyez un équipement minimum en cas d'attente sur la route à bord de votre véhicule (chaînes ; pelle ; couvertures, provisions etc.) ; › Respectez scrupuleusement les déviations et les consignes de circulation ; › Protégez-vous des chutes ; › Dégagez la neige et salez les trottoirs devant votre domicile et évitez d'obstruer les regards d'écoulement des eaux ; › Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, surtout en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation. <p>En cas de précipitations verglaçantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Protégez vos canalisations d'eau contre le gel ; › Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable.



VIGILANCE ORANGE : AVIS D'ORAGES

(grêle 1-3 cm ou rafales 90-110 km/h
ou pluie 25-35 l/m² /h et CAPE 1000 - 2500 J/kg)

Conséquences possibles	Conseils de comportement
<ul style="list-style-type: none"> › Localement dégâts importants sur l'habitat léger et les installations provisoires ; › Localement inondations rapides de caves et points bas ; › Départs de feux possibles suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations ; › Dégâts matériels considérables possibles ou risque d'accidents suite à de fortes rafales de vent ou des chutes de grêle. 	<ul style="list-style-type: none"> › A l'approche d'un orage, mettez à l'abri les objets sensibles au vent (mobiliers de jardin, parasols etc.) ; › Ne vous abritez pas sous les arbres, surtout pas sous un arbre isolé ; › Si vous êtes dans un endroit exposé, accroupissez-vous le plus bas possible, les pieds joints, la tête entre les bras repliés et pressée contre les genoux ; › Evitez les promenades en forêt ; › Evitez d'utiliser le téléphone à câble et les appareils électriques ; › Signalez rapidement les départs de feux dont vous pourriez être témoins ; › Tenez-vous informé sur la situation météorologique, sur de préférence via meteolux. lu, et adaptez votre comportement selon l'évolution de la situation ; › Vigilance accrue.



VIGILANCE ROUGE : AVIS D'ORAGES

(grêle > 3 cm ou rafales > 110 km/h
ou pluie > 35 l/m² /h et CAPE > 2500 J/kg)

Conséquences possibles	Conseils de comportement
<ul style="list-style-type: none"> › Nombreux orages très violents, avec des gros grêlons et des rafales destructrices ; › Localement, dégâts très importants sur les habitations, les parcs, les cultures et plantations ; › Localement très forts dommages sur les massifs forestiers ; › Risque d'incendie suite à de très nombreux impacts de foudre ; › Danger pour l'habitat léger et les installations provisoires ; › Inondations de caves et points bas ; › Danger de chute d'objets ; › Crues torrentielles aux abords des ruisseaux et petites rivières ; › Risque de dégâts sur le réseau électrique. 	<ul style="list-style-type: none"> › Evitez les déplacements ; › En cas d'obligation de déplacement, si besoin, arrêtez-vous rapidement dans un lieu sûr ; › Evitez d'utiliser le téléphone à fil et les appareils électriques ; › Rangez ou fixez sans vous mettre en danger les objets sensibles aux effets du vent ; › Evitez les activités extérieures (surtout sur terrain plat ou près d'arbres, mâts, antennes, pylônes électriques et objets métalliques. Réfugiez-vous, jusqu'à l'annonce d'une amélioration, dans un endroit abrité plus sûr ou à défaut dans votre voiture ; › Sauvegardez rapidement vos biens face à la montée des eaux, dans une zone sensible aux crues torrentielles ; › Signalez rapidement les départs de feux dont vous pourriez être témoins.



VIGILANCE ORANGE : AVIS DE CHALEUR

(Tmax 33 à 35°C et Tmoyenne jour précédent > 23°C)

Conséquences possibles

- › Risque de problèmes de santé, surtout pour les personnes âgées, les enfants, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes devant prendre des médicaments, et les personnes isolées ;
- › Déshydratation ou coup de chaleur (symptômes : fièvre supérieure à 40°C, peau chaude, rouge et sèche, maux de tête, nausées, somnolence, soif intense, confusion, convulsions, perte de connaissance).

Conseils de comportement

- › Fermez volets, rideaux et fenêtres pendant la journée et aérez la nuit ;
- › Buvez beaucoup d'eau et régulièrement sur la journée (min. 1.5l d'eau par jour) ;
- › Evitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h-21h) ;
- › Couvrez-vous la tête pour sortir ;
- › Portez des vêtements légers ;
- › Limitez vos activités physiques ;
- › Pour en savoir plus, consultez le site : www.sante.public.lu ;
- › Restez en contact avec les personnes sensibles dans votre entourage. Accompagnez-les dans un endroit frais.



VIGILANCE ROUGE : AVIS DE CHALEUR

(Tmax > 35°C et Tmoyenne jour précédent > 23°C)

Conséquences possibles

- › Risque de problèmes de santé généralisé, même pour les sujets en bonne santé ;
- › Les personnes particulièrement menacées sont : personnes âgées, handicapées, atteintes de maladies chroniques ou de troubles mentaux, personnes prenant régulièrement des médicaments, personnes isolées, enfants ;
- › Déshydratation ou coup de chaleur (symptômes : fièvre supérieure à 40°C, peau chaude, rouge et sèche, maux de tête, nausées, somnolence, soif intense, confusion, convulsions, perte de connaissance).

Conseils de comportement

- › Fermez volets, rideaux et fenêtres pendant la journée et aérez la nuit ;
- › Buvez beaucoup d'eau et régulièrement sur la journée (1.5l d'eau par jour) ;
- › Evitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h-21h) ;
- › Couvrez-vous la tête pour sortir ;
- › Portez des vêtements légers ;
- › Limitez vos activités physiques ;
- › Utilisez ventilateur / climatisation pour vous rafraîchir ;
- › Privilégiez de rester dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) ;
- › Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (brumisateur, douche, etc.) ;
- › Restez régulièrement en contact avec les personnes sensibles dans votre entourage. Accompagnez-les dans un endroit frais ;
- › Pour en savoir plus, consultez les sites www.sante.public.lu et www.infocrise.public.lu.



VIGILANCE ORANGE : AVIS DE FROID (Tmin -11 à -15°C)

Conséquences possibles	Conseils de comportement
<ul style="list-style-type: none"> › Risque de problèmes de santé, surtout pour les personnes âgées, nourrissons, les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques et les personnes isolées ; › Eventuels risques pour les personnes en bonne santé exerçant un métier en extérieur (agents de la circulation, travaux du bâtiment, agriculteurs...); › Hypothermie ; › Gelures. 	<ul style="list-style-type: none"> › Ne restez pas trop longtemps exposé au froid et au vent ; › Habillez-vous chaudement en plusieurs couches avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau et protégez-vous la tête et les mains ; › Ne gardez pas de vêtements humides ; › Prenez des boissons chaudes ; › Evitez l'alcool ; › Aérez votre logement quelques minutes même en hiver ; › Restez en contact avec les personnes sensibles dans votre entourage.



VIGILANCE ROUGE : AVIS DE FROID (Tmin < -15°C)

Conséquences possibles	Conseils de comportement
<ul style="list-style-type: none"> › Risque accru de problèmes de santé, surtout pour les personnes âgées, nourrissons, les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques, et les personnes isolées ; › Risques pour les personnes en bonne santé exerçant un métier en extérieur (agents de la circulation, travaux du bâtiment, agriculteurs...); › Hypothermie ; › Engelures. 	<ul style="list-style-type: none"> › Demeurez actifs, évitez les sorties surtout le soir, la nuit et en début de matinée ; › Protégez-vous des courants d'air et des chocs thermiques brusques ; › Habillez-vous chaudement en plusieurs couches avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau et protégez-vous la tête et les mains ; › Ne gardez pas de vêtements humides ; › Prenez des boissons chaudes ; › Evitez l'alcool ; › Aérez votre logement quelques minutes même en hiver ; › Prévoyez un équipement minimum en cas d'attente sur la route à bord de votre véhicule (boissons chaudes, de couvertures, d'un GSM chargé, etc.) et informez-vous de l'état des routes sur « www.cita.lu » ; › Restez régulièrement en contact avec les personnes sensibles dans votre entourage.



VIGILANCE ORANGE :
DANGER DEPASSEMENT DE LA COTE DE PRE-ALERTE,
RISQUE D'INONDATIONS LOCALES

Conséquences possibles

- › Inondations locales susceptibles d'affecter la vie économique de quelques secteurs d'activité ;
- › Inondations possibles dans les zones habituellement inondables ;
- › Conditions de circulation difficiles.

Conseils de comportement

- › Suivez continuellement les avertissements d'inondations sur www.inondations.lu et les avertissements météorologiques sur www.meteolux.lu, respectivement à la radio ou à la télévision ;
- › Informez-vous si votre région est concernée en consultant les cartes des zones inondables sur le site geoportail.lu, thème eau ;
- › Chargez votre téléphone portable et le cas échéant votre « power bank », afin de pouvoir recharger votre téléphone portable sans électricité en cas d'urgence.

En zone inondable :

- › Coupez le courant dans toutes les pièces de la maison susceptibles à être inondées ;
- › Éteignez votre chauffage et interrompez l'approvisionnement en gaz ou en fuel. Assurez-vous que votre réservoir à fuel est sécurisé correctement ;
- › Rassemblez tous les documents personnels importants et amenez-les en un endroit sûr. Munissez-vous d'un sac de couchage, de bottes en caoutchouc et d'une lampe de poche. Pensez à vos médicaments ;
- › Stockez les objets potentiellement nocifs à l'environnement hors des lieux susceptibles d'être submergés ;
- › Sortez votre voiture de la zone de danger (uniquement s'il y a encore le temps) ;
- › Lisez attentivement le plan de protection et d'évacuation contre les inondations de votre bâtiment (si disponible).



VIGILANCE ROUGE :
DANGER IMPORTANT DEPASSEMENT LA COTE D'ALERTE,
RISQUE D'INONDATIONS GENERALISEES

Conséquences possibles

- › Inondations généralisées susceptibles d'affecter la vie économique et les activités humaines pendant plusieurs jours ;
- › Inondations à grande échelle, même dans des endroits rarement inondés ;
- › Conditions de circulation très difficiles ;
- › Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- › Risque de dégâts sur le réseau électrique.

Conseils de comportement

- › Assurez-vous que vous avez mis en œuvre les recommandations du niveau d'alerte orange ;
- › Si possible, restez à l'intérieur et suivez continuellement les avertissements d'inondations sur www.inondations.lu et les avertissements météorologiques sur www.meteolux.lu, respectivement à la radio ou à la télévision ;
- › Évitez tout déplacement dans les régions concernées ;
- › En cas d'obligation de déplacement, soyez très prudents et signalez votre départ et votre destination à vos proches ;
- › Respectez les routes barrées et déviations mises en place.

En zone inondable :

- › Ne vous engagez en aucun cas sur des voies submergées et évitez les berges de cours d'eau ;
- › En cas de coupure de courant, utilisez des appareils alimentés par batterie, tels que votre téléphone portable, une radio à piles ou la radio de la voiture ;
- › Ne vous rendez pas dans des pièces susceptibles d'être submergées (caves, garages- attention au risque d'électrocution) ;
- › Facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et soyez attentifs à leurs conseils afin de ne pas mettre votre vie et celle des secouristes en danger ;
- › Restez calme et serein. Le sauvetage de vies humaines passe avant la préservation de biens matériels ;
- › Veuillez noter que les pompiers ne vident pas les pièces inondées pendant les inondations. Le pompage lors de l'inondation pourrait entraîner différentes conditions de pression et endommager les murs.